

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2019

Délibérations consultables en Mairie du 16 décembre 2019 au 16 février 2020 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 11 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 5 décembre 2019

Après approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2019, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, M. Daniel AUMAITRE, Mme Pierrette DELAVEAU, Mme Agnès CHION, M. Patrice LUGNOT, Mme Francine PILLAIRE, M. Jérôme GABILLAUD, Mme Estelle RUFFLET, M. René PELVET, Mme Anne-Laure BODIN, M. Gilles LOUSTALOT.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jacques MAUGRION (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME), Mme Marie-Agnès PEYHARDI, Mme Séverine HÉMERY (a donné pouvoir à Mme Agnès CHION), M. Olivier DALLOT (a donné pouvoir à Mme Pierrette DELAVEAU).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. René PELVET.

1 – **Indemnité de Conseil** : Lors d'un changement de Comptable du Trésor, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération, suivant l'article 3 de l'arrêté en date du 16 décembre 1983. Le Conseil Municipal décide d'allouer une indemnité de Conseil à la nouvelle comptable public Mme Laurence BENOIT.

2 – **Transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes** : le Conseil Municipal considère comme inopportun de transférer la compétence à la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse dès le 1^{er} janvier 2020 et s'oppose à ce transfert.

3 – **Modification des statuts de la Communauté de Communes** : Le Conseil adopte la modification des statuts visant à intégrer, au 1^{er} janvier 2020, les compétences suivantes : Opah, Maison George Sand à Gargillesse, école intercommunale de musique et de danse Rose Féart.

4 – **Résolution pour le maintien de la ligne POLT** : le Conseil vote la résolution pour le maintien de la ligne dans le service public, du personnel en gare et pour le rétablissement d'une desserte satisfaisante en gare d'Argenton.

5 – **Parcelle HÉRAUD** : Le Conseil Municipal vote l'achat de la parcelle de M. Héraud (terrain situé à côté du cimetière) au prix de 14 000 €.

6 – **Vente des chemins ruraux suite à l'enquête publique** : Le Conseil Municipal décide de vendre les chemins ruraux cités dans le registre de l'enquête publique au prix de 100 € chacun aux personnes concernées.

7 – **Demande de rétrocession d'une concession** : Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de rétrocession de la concession n° 163 de Mme Agnès WILK dans le cimetière des Granges.

8 – **Titularisation employée** : Le Conseil Municipal décide de titulariser Mme Karine GROSSET, employée communale.

Questions diverses :

- Demande d'un éclairage public à la Grande Barre : lecture du courrier reçu en mairie. Le Maire recevra la personne en mairie.
- Un inventaire de la vaisselle, des tables et des chaises de la salle des fêtes a été effectué. Un achat de matériel serait envisagé courant 2020.
- Vu la vétusté des guirlandes électriques de Noël, la commune a investi dans plusieurs décorations pour égayer notre école.
- Les colis de Noël pour nos anciens de la commune seront préparés par nos soins avec des produits du terroir et de qualité et distribués avant Noël.